



CIRCULATION DE TRANSIT LE PECQ - SARTROUVILLE

Aux riverains de Alphonse Daudet, Honoré de Balzac, Pierre et Marie Curie, Léon Johnson.

L'article paru dans le Courrier des Yvelines du 29 avril 2003 intitulé :



mérite un complément d'informations.

Aucune de nos propositions de plan de circulation pour cette partie du quartier n'a été retenue pour l'instant. L'évolution du transit via Pierre et Marie Curie, Léon Johnson, Alphonse Daudet, Honoré de Balzac est, conformément à nos prévisions, préoccupante.

Une solution définitive peut venir de Sartrouville. Nous avons écrit dans ce sens à Monsieur le Maire de Sartrouville. Vous trouverez une copie de notre courrier du 29 avril au verso.

Soutenez notre action

Si vous en avez la possibilité, consultez notre site internet : www.qvlb-montesson.asso.fr

ASSOCIATION QUALITE DE VIE DE LA BORDE

nom:

prénom :

rue:

téléphone :

adresse électronique :

- *Je soutiens votre action*
- *Je verse ma cotisation 2003 – membre actif 8 euros - bienfaiteur 20 euros.*

Qualité de vie de la Borde

Association Loi 1901 agréée de protection de l'environnement arrêté n° 98-079/duel du 3 avril 1998

- Siège social : 21, avenue Auber 78360 Montesson
- contact@qvlb-montesson.asso.fr
- <http://www.qvlb-montesson.asso.fr>
- tél : 01 39 13 10 55



COPIE

Monsieur Pierre FOND
Maire de Sartrouville
Hôtel de Ville
78500 Sartrouville

Montesson, le 29 avril 2003

Objet : Article du Courrier des Yvelines
« Les riverains des Dix-Arpents sont excédés ! »

Monsieur le Maire,

Nous avons pris connaissance de l'article du Courrier des Yvelines du 23 avril 2003.

Nous relevons des propos qui vous sont attribués à savoir :

«Nous sommes arrivés au bout d'une logique que je ne partage pas et il serait bon que Montesson fasse évoluer son plan de circulation » insiste Monsieur Pierre Fond. *«Ils sont allés trop loin dans l'idée de restreindre la circulation dans ce quartier. On ne peut pas agir comme cela et ne pas se soucier des conséquences sur les autres quartiers ».*

Pour répondre à la demande des riverains concernés, nous suggérons la mise en sens interdit partielle de l'avenue Ronce en partant du boulevard Léon Blum.

Cette décision aurait l'avantage de couper court à toute polémique et donnerait satisfaction à vos administrés.

Nous sommes à votre disposition.

Veillez croire, Monsieur le Maire, à notre profond respect.


Guy MANCEL
Vice-Président


Michel ANGERARD
Président

P.J. Article du Courrier des Yvelines
Copie : Monsieur Jean-François BEL, Maire de Montesson
Ph R - Courrier des Yvelines

Qualité de vie de la Borde

Association Loi 1901 agréée de protection de l'environnement arrêté n° 98-079/duel du 3 avril 1998

- Siège social : 21, avenue Auber 78360 Montesson
- contact@qvib-montesson.asso.fr
- <http://www.qvib-montesson.asso.fr>
- tél : 01 39 13 10 55
- Page : 1/1